
La crédibilité de la France dans l'Indopacifique : premières pistes

NOTE D'ENJEUX - MAI 2023



Think tank de référence en France et en Europe, l'Institut Montaigne est un espace de réflexion indépendant au service de l'intérêt général. Ses travaux prennent en compte les grands déterminants économiques, sociétaux, technologiques, environnementaux et géopolitiques afin de proposer des études et des débats sur les politiques publiques françaises et européennes. Il se situe à la confluence de la réflexion et de l'action, des idées et de la décision.

NOTE D'ENJEUX - Mai 2023

La crédibilité de la France dans l'Indopacifique : premières pistes



Les notes d'enjeux de l'Institut Montaigne posent des constats et identifient des problématiques sur des sujets stratégiques afin d'ouvrir le débat public.



Mathieu Duchâtel

Mathieu Duchâtel est **directeur des études internationales** de l'Institut Montaigne, et expert résident principal. Mathieu Duchâtel a rejoint l'Institut en janvier 2019 pour en diriger le programme Asie. Il était auparavant *Senior Policy Fellow* et directeur adjoint du programme Asie de l'ECFR (2015-2018), *Senior Researcher* et représentant à Pékin du Stockholm International Peace Research Institute (2011-2015), ainsi que *Research Fellow* à Paris (2007-2011) et chercheur associé à Taipei (2004-2007) auprès d'Asia Centre.

Mathieu Duchâtel a vécu neuf ans entre Shanghai (université Fudan), Taipei (université nationale Chengchi) et Pékin. Il a été *Visiting Scholar* à la School of International Studies de l'université de Pékin en 2011 et 2012, au Japan Institute of International Affairs en 2015, et à l'Institute for National Defense and Security Research à Taipei en septembre 2020. Mathieu Duchâtel est docteur en science politique de Sciences Po.

Ses publications de recherche récentes pour l'Institut Montaigne incluent *Economic Security: the Missing Link in EU-Japan Cooperation* (avril 2023), *Semiconductors in Europe: the Return of Industrial Policy* (mars 2022), *Technology Transfers: the Case for an EU-Japan-US Cooperation Framework* (mars 2022), et *La Chine en 2022 : l'armée au cœur des enjeux* (dossier, janvier 2022).

Il est également l'auteur de *Blue China, Navigating the Maritime Silk Road to Europe* (2018), *Géopolitique de la Chine*, Paris, PUF, Que Sais-Je ? (3^e édition 2022), *Influence by default: Europe's impact on military security in East Asia* (2017), ou encore *China's Policy in the East China Sea, The Role of Crisis Management Mechanism Negotiations with Japan (2008-2015)* (2016).

Introduction 7

1

De la sécurité nationale à l'influence mondiale : intérêts et ambitions 9

1.1. Sécurité et droit de la mer 9

1.2. Connectivité 11

1.3. Multilatéralisme et logiques de blocs 13

1.4. Européanisation 15

2

Quatre pistes pour renforcer la crédibilité de la France dans l'Indopacifique 17

2.1. Construire l'avenir de la France en tant que puissance maritime de l'Indopacifique 17

2.2. Déployer une offre économique crédible répondant aux besoins des pays de la zone 18

2.3. Construire une politique de sécurité des approvisionnements 20

2.4. Calibrer la coopération transatlantique 21

La France est-elle crédible aux yeux de ses partenaires dans l'Indopacifique? La région est devenue, sous la présidence d'Emmanuel Macron, une priorité de politique étrangère pour la France, et un marqueur identitaire de sa posture internationale. Or la visite d'État en Chine du président de la République début avril a pu sembler contredire cette posture, tant certains de ses propos donnaient à voir une convergence de vues avec le leadership chinois. Ce sont pourtant les ambitions de la Chine qui sont à l'origine de l'émergence d'une perspective Indopacifique dans la politique étrangère et de sécurité de nombreux États puisque la notion même d'Indopacifique constitue à l'origine une construction stratégique visant à contrebalancer l'expansion de la puissance chinoise. La France, « puissance résidente » de l'Indopacifique du fait de ses territoires souverains dans cette zone, y ajuste sa présence à un ordre régional de plus en plus défini par la compétition sino-américaine. Cette bipolarité croissante crée un environnement propice à l'approfondissement de certaines relations bilatérales (Inde, Indonésie, Japon), mais porte aussi en elle de sérieux risques de déclin de l'influence française (Cambodge, Djibouti), voire de chocs stratégiques brutaux, semblables à l'AUKUS. Or la question de la **clarté de la posture stratégique de la France** se pose et s'accroît. D'une part, la coopération avec l'allié américain est au cœur de l'action de la France, et les partenariats tissés avec l'Inde, le Japon, l'Australie et – de plus en plus – l'Indonésie portent sa politique dans cette région. De l'autre, même si le terme n'a officiellement été employé que par Jean-Yves Le Drian et si les diplomates français s'interdisent d'y recourir, l'action du président de la République suggère à nos partenaires que la France est en quête d'une « troisième voie » dans l'Indopacifique. **Cette ambiguïté sert-elle l'intérêt de la France ?**

Dans le même temps, l'Indopacifique, au-delà des « éléments intangibles de notre souveraineté et de notre politique de défense et de sécurité » mis en avant par Sébastien Lecornu au dialogue Shangri-La 2022, pose à la France la question classique de la mise en adéquation de ses ressources avec ses ambitions. En effet, même si le discours du ministre des Armées

met en exergue les fondamentaux territoriaux de la vision française de l'Indopacifique, la stratégie de la France est bien plus ambitieuse que la simple défense de son intégrité territoriale dans les deux océans. Socles de la vision française, les enjeux de souveraineté sont aussi les fondements d'une réflexion plus large qui porte sur l'influence de la France sur l'ordre international et la gouvernance mondiale, et sur ses intérêts de sécurité dans leur dimension économique. Partant de ce constat, **cette note souligne combien la dimension économique constitue aujourd'hui un angle mort de la stratégie Indopacifique française**, alors même que cette dimension est une source irrémédiable de bénéfices pour la sécurité nationale et l'influence de la France, et que la stratégie française pourrait y trouver une crédibilité accrue, au service de sa capacité à asseoir sa présence dans la région. Pour la France, travailler de concert avec ses partenaires implique de mieux associer ses entreprises et d'intégrer une perspective géoéconomique dans sa politique étrangère vis-à-vis des pays de l'Indopacifique, et donc de réorienter une vision française traditionnellement dominée par les considérations géopolitiques. Un tel infléchissement permettrait à la France de **faire converger sujets de sécurité économique**, qui gagnent en importance au niveau de l'Union européenne et dominant déjà l'agenda de politique chinoise des États-Unis et du Japon, et **rayonnement à l'échelle nationale et européenne de son action dans l'Indopacifique**.

1 De la sécurité nationale à l'influence mondiale : intérêts et ambitions

Deux documents officiels encadrent aujourd'hui l'action de la France dans l'Indopacifique :

- la stratégie de défense française dans l'Indopacifique (ministère des Armées, 2019);
- et la Stratégie de la France dans l'Indopacifique (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, février 2022), préfacée par le président de la République.

Ces documents mettent en évidence cinq ambitions pour la France :

- contribuer à ce que l'ordre sécuritaire dans cette zone soit fondé sur le **droit international**, donc que la souveraineté des États de la zone et la liberté de navigation et de survol soient respectées;
- répondre aux besoins des pays de l'Indopacifique en matière d'**infrastructures de connectivité**;
- promouvoir un **multilatéralisme** qui s'oppose avec efficacité à l'émergence de logiques de blocs;
- défendre des **biens communs** comme la biodiversité et la gestion durable des océans, en promouvant des politiques de transition énergétique ambitieuses;
- favoriser une « **présence européenne renforcée** » dans cet espace.

1.1. SÉCURITÉ ET DROIT DE LA MER

Le président de la République formule les ambitions de la France dans l'Indopacifique de sorte qu'elles dépassent largement le cœur de ses intérêts de sécurité nationale, que sont la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ses espaces maritimes. Historiquement, c'est à partir de ce cœur que le ministère des Armées a, le premier, tissé

le fil d'une stratégie Indopacifique pour la France, lors du discours de Jean-Yves Le Drian au dialogue Shangri-La de 2016 : « si le droit de la mer n'est pas respecté aujourd'hui dans les mers de Chine, il sera menacé demain en Arctique, en Méditerranée ou ailleurs ». L'immensité de sa zone économique exclusive (10,2 millions de km²) dans les océans Pacifique et Indien amène la France à **percevoir les programmes navals de certains États de la région et les politiques qui remettent de fait en question la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer (CNUDM) comme des menaces potentielles**. La défense des espaces maritimes français contre des activités illégales, et en particulier des activités économiques illégales dans sa ZEE, amène logiquement à une vision de l'ordre maritime international fondée sur une application stricte de la CNUDM. L'approche initiale de la France est donc centrée sur les enjeux de puissance navale et de droit maritime.

Or la capacité de défense de la France dans ses territoires ultra-marins a été comparée, dans un rapport du Sénat, à deux voitures de gendarmerie patrouillant sur l'ensemble du territoire de la métropole.¹ Les différends territoriaux avec le Vanuatu, le Mozambique et Madagascar au sujet de la délimitation de la zone économique exclusive de la France dans le Pacifique Sud et dans l'océan Indien représentent un risque de long terme. **Comment donner à la France les moyens durables d'assurer la sécurité de ces espaces ?** Le remplacement des bâtiments de surface, des avions de patrouille maritime et des hélicoptères est en cours, mais il est déjà clair qu'il sera insuffisant pour surmonter le sous-dimensionnement de l'armée française. Ce problème met en évidence trois enjeux pour la stratégie Indopacifique de la France :

- **Comment garantir la surveillance d'un tel espace, et quels moyens technologiques sont les plus pertinents ?** En particulier, comment utiliser au mieux les technologies spatiales et les drones pour renforcer la

capacité de surveillance des moyens navals et aériens des forces armées françaises en Nouvelle-Calédonie (FANC), en Polynésie française (FAPF) et dans l'océan Indien (FAZSOI) ?

- **Quels formats de coopération sont les plus efficaces, en particulier avec l'Australie, les États-Unis et l'Inde**, les trois pays avec lesquels la coopération dans la ZEE française est la plus mûre ?
- **Existe-t-il une voie diplomatique pour régler les différends** de la France avec le Vanuatu, le Mozambique et Madagascar ?

1.2. CONNECTIVITÉ

Le cheminement vers une définition plus large des intérêts français dans la zone – qui inclut connectivité, multilatéralisme, gouvernance mondiale et effet d'entraînement à l'échelle européenne – se produit à mesure que l'Indopacifique gagne en importance politique à Paris, mais aussi en Allemagne et à Bruxelles, tandis que d'autres pays (Australie, États-Unis, Inde, Japon, pays de l'ASEAN) élaborent ou affinent leur propre vision stratégique pour cet espace. En particulier, les deux autres pays européens qui ont conçu et fait paraître des lignes directrices pour leur politique envers l'Indopacifique – l'Allemagne en août 2020 et les Pays-Bas en novembre 2020 – ont tendance à **percevoir la région comme un espace de croissance**, sous l'angle de la diversification de leurs liens commerciaux et d'investissement. Dans cette approche de l'Indopacifique, l'enjeu réside dans la conception d'une politique étrangère à même d'intégrer une offre économique convaincante pour les pays de l'Indopacifique.

Introduire une composante géoéconomique est à la fois incontournable et nécessaire à l'heure où la Chine lie son influence internationale à sa présence dans des projets d'infrastructure et à sa domination des échanges commerciaux. Ce *modus operandi* chinois force toutes les puissances – au premier plan desquelles les États-Unis et le Japon – à **proposer des alternatives crédibles** en se fondant sur leurs propres forces et sur les normes qu'elles défendent ou imposent à leur action. Or pour l'heure, seul le Japon est parvenu à devenir un partenaire incontournable des

¹ Philippe Folliot, Annick Petrus, et Marie-Laure Phinera-Horth, « Les Outre-Mer au cœur de la stratégie maritime nationale », Sénat, 24 février 2022, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-546-notice.html>.

projets d'infrastructure des pays de la zone, avec une forte concentration en Asie du Sud-Est, où la présence économique japonaise est supérieure à celle de la Chine. Ainsi, selon des données de l'agence de notation Fitch, le financement cumulé des projets d'infrastructure japonais dans les pays de l'ASEAN atteignait 330 milliards de dollars en 2022 (le plus souvent sous la forme de prêts), contre 100 milliards pour les projets chinois.²

Il existe de **nombreux exemples d'entreprises françaises présentes dans des projets d'infrastructure en Indopacifique**. Alcatel Submarine Networks (ASN), propriété de Nokia France, est l'un des quatre grands acteurs mondiaux de la pose et de la maintenance de câbles sous-marins.³ L'acquisition par CMA CGM du terminal Fenix Marine Services dans le port de Los Angeles s'accompagne d'investissements considérables dans le développement de ses capacités.⁴ TotalEnergies développe l'éolien offshore à Taiwan et en Corée du Sud.⁵ Engie a construit son plus grand parc photovoltaïque en Inde, dans l'État de l'Andhra Pradesh, et est le principal producteur d'énergie de Singapour.⁶ RATP Dev est aujourd'hui un acteur important du transport urbain dans de nombreuses métropoles de la région, comme Manille, Mumbai, Séoul et Sydney.⁷ Transdev est un acteur majeur de la mobilité en Australie et en Nouvelle-Zélande.⁸ VINCI Airports opère plusieurs aéroports dans la

² "Why Japan still leads in Southeast Asian infrastructure investment", *The Japan Times*, 6 décembre 2022, <https://www.japantimes.co.jp/news/2022/12/06/business/japan-southeast-asia-infra-structure-investment/>

³ Pour une carte des câbles sous-marins dans l'Indopacifique : <https://www.submarinemap.com/>

⁴ "CMA CGM finalises FMS Los Angeles terminal deal", *Port Technology*, 5 janvier 2022, <https://www.porttechnology.org/news/cma-cgm-finalises-fms-los-angeles-terminal-deal/>

⁵ "TotalEnergies and Corio join forces to develop offshore wind in Taiwan", *TotalEnergies*, 16 février 2023, <https://totalenergies.com/media/news/press-releases/totalenergies-and-corio-join-forces-develop-offshore-wind-taiwan>

⁶ « Comment déployer les renouvelables à grande échelle en Inde ? », *Engie*, 12 avril 2021, <https://www.engie.com/business-case/engie-x-solaire-en-inde>. Voir aussi : <https://www.engie-sea.com/>

⁷ Source : site internet de RATP Dev, « Nos références », <https://www.ratpdev.com/fr/references>

⁸ Source : site internet australien de Transdev, <https://www.transdev.com.au/>

zone Indopacifique, et investit dans leur extension (Santiago du Chili) ou dans leur rénovation (Sihanoukville au Cambodge).⁹ De même, si l'Asie et l'Océanie ne représentent ensemble que 6,5% du chiffre d'affaires de VINCI Construction, plusieurs grands projets sont actuellement conduits dans la zone, du traitement de l'eau potable de la capitale cambodgienne au réseau de transport de la capitale néo-zélandaise.¹⁰ Les besoins en décarbonation industrielle offrent des opportunités de croissance pour des projets d'infrastructure dans la zone à des acteurs importants de ce secteur, comme Air Liquide ou Fives. Or d'une part, la politique étrangère française ne met pas suffisamment en avant cette réponse privée aux besoins d'infrastructures de la région. De l'autre, sa stratégie Indopacifique ne cherche pas à s'appuyer sur cette force.

1.3. MULTILATÉRALISME ET LOGIQUES DE BLOCS

La question des formats diplomatiques peut sembler abstraite mais elle est d'ordre pratique. Il s'agit d'abord simplement de l'efficacité de l'action extérieure de la France. La France porte un message en faveur du **multilatéralisme, qualifié de « principe d'action », « d'instrument de paix », et même parfois « d'unique réponse » aux « défis du monde »**. Elle a donné corps à cette position en accueillant à Paris, en février 2022, le premier Forum ministériel pour la coopération dans l'Indopacifique, réunissant les 27 États membres de l'UE, une trentaine d'États de l'Indopacifique, ainsi que des représentants des organisations régionales de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. La présidence suédoise de l'Union européenne a choisi de perpétuer ce format, en accueillant un deuxième sommet en mai 2023, ancrant ainsi une pratique de réunion annuelle.

⁹ VINCI Airports, *Rapport annuel 2022*, https://www.vinci.com/publi/vinci_concessions/essentiel-2021-2022-vinci-airports.pdf

¹⁰ VINCI Construction, *Rapport annuel 2022*, https://www.vinci.com/publi/vinci_construction/essentiel-vinci-construction-2022-fr2.pdf

Mais le multilatéralisme est-il la voie la plus efficace pour porter les intérêts français ? La géopolitique de l'Indopacifique est de plus en plus structurée par des formats de coopération minilatéraux (AUKUS, Quad) ou plurilatéraux (Indo-Pacific Economic Framework for Prosperity). La Chine cherche quant à elle à rallier les pays du « Sud global » à des formes alternatives et non inclusives de coopération multilatérale (Belt and Road Initiative, Global Development Initiative, Global Security Initiative), pensées pour affaiblir la puissance américaine. La France est elle-même familière de formats plus réduits, puisqu'elle a été l'initiatrice du trilatéral Australie-France-Inde (interrompu après l'annonce du partenariat AUKUS) et plus récemment, d'un nouveau format avec l'Inde et les Emirats arabes unis. La poursuite des ambitions françaises ne doit-elle pas explicitement **accorder davantage de place aux alternatives pragmatiques au multilatéralisme**, voire les encourager dans certains domaines pour lesquels le multilatéralisme inclusif n'offre pas de perspective réaliste, comme la sécurité des chaînes d'approvisionnement ?

Sur le plus long terme, les formats qui fonctionnent et ceux qui échouent sédimentent progressivement un nouvel ordre mondial. **Le retour à un ordre bipolaire, structuré par la compétition sino-américaine, pour laquelle l'Indopacifique est un théâtre plus important que l'Eurasie, diminuerait les marges de manœuvre dont disposent la France et l'Europe dans le monde.** Jusqu'à présent, l'Europe est pour l'essentiel spectatrice de la compétition sino-américaine dans l'Indopacifique. D'une part, la structuration de la réponse américaine à l'influence croissante de la Chine s'appuie sur une architecture 2+3+4+5 (alliance nippo-américaine, AUKUS, Quad, Five Eyes) en perpétuel approfondissement. Sur ce plan, la France et l'UE ne sont que des partenaires de second ordre. De l'autre, la Chine est le premier partenaire commercial des États de la région, et malgré le ralentissement marqué de sa croissance économique qui limite les succès de sa Belt and Road Initiative, la fin de la politique de zéro Covid et l'émergence de la Global Development Initiative présagent de nouvelles initiatives en matière d'offre d'infrastructure.

1.4. EUROPÉANISATION

Le déclenchement de la guerre en Europe en février 2022 a immédiatement soulevé la question de l'ambition européenne de la France pour l'Indopacifique. Mettre l'accent sur l'Indopacifique est-il pertinent alors que la menace russe sur le flanc est de l'Europe est concrète et imminente ? Février 2022 est aussi le mois de l'adoption par l'UE de sa stratégie pour la coopération dans la région Indopacifique. Le texte, dénominateur commun des 27 membres de l'Union, dessine une communauté de vision bienvenue, mais **énumère un nombre trop important de domaines pour qu'aucun n'apparaisse comme une véritable priorité d'action.** En revanche, son processus d'adoption et les consultations qui existent depuis en Europe sur l'Indopacifique démontrent que, pour beaucoup d'États membres qui ne considéraient pas cet espace comme une région formant un tout cohérent, il existe désormais une vision qui permet d'appuyer l'idée d'une nécessaire diversification de leurs liens économiques avec la Chine.

L'UE est l'échelle d'action la plus logique pour conduire une politique de présence économique renforcée dans l'Indopacifique. Or en pratique, l'UE peine à s'appuyer sur la force de son marché unique et à agréger les forces de ses États membres. Comment mettre en place une politique efficace facilitant l'expansion des entreprises européennes en réponse à la demande d'infrastructure de connectivité des pays de la zone ? La réponse à cette question tient aujourd'hui au succès ou à l'échec de Global Gateway. Cet instrument, dont le champ d'application dépasse l'Indopacifique, est le principal vecteur à travers lequel l'UE tente d'imposer sa marque dans l'environnement économique de cette région.

Sur le plan de la sécurité, l'impact de l'Europe sur les équilibres sécuritaires dans l'Indopacifique connaît quatre espaces possibles de croissance :

- **La présence de marines européennes en mer de Chine du Sud, pour tâcher d'endiguer la remise en cause par la Chine de la liberté de**

navigation dans cet espace. La France y opère une présence régulière, la marine allemande y a navigué en 2022 après un long débat national sur les mérites de telles opérations, d'autres pays européens sont passés dans la zone, soit sur des navires français, soit en lien avec un déploiement britannique pour ce qui est de la marine néerlandaise. Une présence militaire européenne soulève un risque d'incident avec la Chine, mais affecte le calcul coûts/bénéfices à Pékin quant au choix d'une action unilatérale pour étendre son contrôle sur cet espace, alors que la politique chinoise est déjà en violation du jugement de la cour permanente d'arbitrage de La Haye (2016), dont la sentence rappelle que la revendication par la Chine de « droits historiques » en mer de Chine du Sud est dénuée de fondements juridiques.

- **Les ventes d'armes européennes et les transferts de technologies militaires aux États de la région, afin de rechercher un équilibre avec la modernisation de l'armée chinoise, et réduire ainsi le risque d'offensive chinoise.** Plusieurs armées de la zone sont des clients importants des industries de défense européennes.
- **La contribution des industriels européens à la capacité de surveillance des espaces maritimes des États de la zone.**
- **Les instruments financés par l'Union européenne, en particulier Critical Maritime Routes Indo-Pacific (CRIMARIO) et le projet Enhancing Security Cooperation in and with Asia (ESIWA),** qui visent l'un à équiper les marines et agences maritimes de la zone d'une plateforme d'échange d'information situationnelle sur la navigation (IORIS), l'autre à promouvoir une diplomatie parallèle sur la sécurité maritime. La participation de l'UE à la Commission des pêches du Pacifique Nord entre dans cette catégorie.

2 Quatre pistes pour renforcer la crédibilité de la France dans l'Indopacifique

Quatre pistes d'action sont à considérer pour ajuster l'action de la France dans la géopolitique et la géoéconomie de cet espace.

2.1. CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA FRANCE EN TANT QUE PUISSANCE MARITIME DE L'INDOPACIFIQUE

La crédibilité de la France comme puissance maritime de l'Indopacifique passe par **un nécessaire renforcement de ses capacités aéronavales dans ses territoires ultramarins.** Il s'agit là du fondement de long terme de toute action que la France entreprendra dans le cadre de sa politique étrangère, que ce soient des coopérations bilatérales, trilatérales ou multilatérales, ou de sa possible participation à des coalitions dans cette zone. Ce renforcement est en cours. Mais il est à confirmer par la loi de programmation militaire, qui doit préciser le rythme de livraison des patrouilleurs d'outre-mer, du remplacement déjà retardé de la flotte d'hélicoptères (Puma par Super Puma, Fennec par Guépard, avec une augmentation de l'échelle du parc à l'horizon 2035), et des avions de surveillance maritime F2000. **Le remplacement en cours ouvre une fenêtre de vulnérabilité,** et apparaît insuffisant pour garantir durablement la sécurité de ces espaces au vu des programmes d'armement naval en cours dans la région, et en particulier en Chine. Or à marges budgétaires réduites, il n'est pas réaliste de recommander la construction d'une base aéronavale qui offrirait à la France une posture plus robuste dans sa ZEE et lui fournirait le socle de déploiements plus rapides dans l'ensemble de la zone Indopacifique. La question pour la France appelle en conséquence une réflexion portant sur deux domaines : **l'utilisation efficace de la technologie dont elle dispose,** et la **coopération internationale.**

Sur le plan technologique, le défi pour la France est d'employer au mieux les possibilités du spatial et des programmes de drones pour éliminer les failles de sa capacité de renseignement et de surveillance de sa ZEE.

L'armée de l'air et la marine française sont dans le même temps engagées dans un programme ambitieux d'exercices conjoints avec alliés et partenaires dans la zone : exercices La Pérouse, Varuna, Pitch Black, manœuvres conjointes avec les États-Unis et le Japon, soutien américain à la mission Marianne (déploiement d'un SNA français dans la zone). **Présence permanente dans les territoires souverains et culture d'interopérabilité avec nos principaux partenaires doivent progresser ensemble.** Deux prochaines étapes sont particulièrement importantes pour la France : un « exercice conjoint franco-allemand dans le cadre de nos déploiements dans la région indopacifique », décidé lors du Conseil des ministres franco-allemand de janvier 2023, et la réussite de la Présence maritime coordonnée au niveau de l'UE, qui doit s'appuyer sur la mission européenne dans le Golfe d'Aden.

2.2. DÉPLOYER UNE OFFRE ÉCONOMIQUE CRÉDIBLE RÉPONDANT AUX BESOINS DES PAYS DE LA ZONE

Un récent rapport du Sénat souligne combien l'Agence française de développement est active dans l'Indopacifique sur les questions environnementales, la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la surveillance épidémiologique (3,9 milliards d'euros d'engagements en 2020). Il y a une véritable spécialisation de l'aide au développement française sur ces quatre sujets d'une importance cruciale pour l'Indopacifique. Mais **la politique étrangère française soutient peu la construction d'une offre économique répondant aux besoins d'infrastructures de connectivité de la région.** Ces besoins sont pourtant le terrain de la compétition géoéconomique entre Chine, États-Unis et Japon. Le défi pour la France est de parvenir à accompagner son secteur privé, tout en agissant dans un cadre européen qui lui permette de démultiplier ses moyens. L'échec de la stratégie de connectivité de

l'Union européenne de 2018 a été acté par son remplacement par Global Gateway. Jusqu'à présent, Global Gateway fonctionne sous la forme de garanties financières octroyées à des programmes d'investissement à travers le Fonds européen pour le développement durable (pour des projets qui incluent l'Indopacifique mais ne s'y réduisent pas).

Dans ce contexte, la France et l'Europe font face à un défi majeur. Tout d'abord, sur le plan politique, **donner à voir leur contribution au développement des pays de la zone.** Il est frappant que le stock d'investissements européens dans les pays de l'ASEAN soit supérieur au stock d'investissements chinois, alors que l'Europe reste perçue comme relativement hors jeu quant aux problématiques de connectivité. Un effort de mise en valeur de cette présence économique s'impose avec urgence. Il devrait non seulement porter sur les financements octroyés par les acteurs européens du développement, mais aussi sur la présence des entreprises européennes dans des projets de construction d'infrastructures. Il est paradoxal que l'image de la France et de l'Europe sur le dossier de la connectivité et des infrastructures ne parvienne pas à tirer profit de la position de leader mondial d'Alcatel Submarine Networks (propriété de Nokia France) dans les câbles sous-marins. Au-delà de l'indispensable mise en évidence de cette présence européenne, **une stratégie de projets signatures est nécessaire,** afin de compléter la contribution européenne aux fondamentaux du développement et son leadership sur les dossiers climatiques et environnementaux.

Pour y parvenir, il convient de rallier les entreprises à une vision politique de l'Indopacifique. Deux résistances majeures sont palpables.

- D'une part, beaucoup d'entreprises françaises conçoivent leur présence dans cette zone **dans un cadre bilatéral, autour de projets conclus avec des États.** La perspective Indopacifique n'est néanmoins pas entièrement absente. Elle correspond surtout à une compréhension par le secteur privé de la réalité d'un environnement géopolitique – la compétition sino-américaine – qui affecte l'activité économique. Les secteurs

qui y sont le plus sensibles sont l'armement, avec des contrats qui se nourrissent des inquiétudes des États de la région vis-à-vis des investissements militaires de la Chine, et le transport maritime, avec des effets en cascade sur d'autres secteurs. À titre d'illustration, certaines entreprises ont déjà été affectées par le ralentissement du trafic maritime vers les ports taiwanais induit par les exercices militaires chinois dans le détroit en 2022 et 2023, et craignent des perturbations plus graves si la politique de Pékin se durcit davantage.

- D'autre part, certains acteurs privés ont tendance à percevoir le concept de l'Indopacifique **comme une posture de containment de la Chine potentiellement nuisible à leurs intérêts sur le marché chinois**, ce qui les amène à éviter d'employer cette terminologie qui pourrait pourtant servir leur offre dans d'autres pays de cette zone.

2.3. CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS

La sécurité des approvisionnements est aujourd'hui le grand absent de la vision française de l'Indopacifique. Alors que les risques d'interruption de certaines chaînes de valeur industrielles (semi-conducteurs, batteries électriques, produits pharmaceutiques) sont désormais connus et présentés comme une priorité de l'action publique au niveau de l'Union européenne, la France et l'UE n'agissent pas sur ce dossier dans l'Indopacifique. Cette déconnexion est d'autant plus frappante que plusieurs formats de coopération intègrent spécifiquement les risques d'approvisionnement (déclarations conjointes des leaders du Quad de septembre 2021 et mai 2022, création de l'Indo-Pacific Economic Framework par 14 États en mai 2022) ou cherchent à agir de manière sectorielle (l'alliance Chip 4 forgée entre les États-Unis, la Corée du Sud, le Japon et Taiwan pour les semi-conducteurs). Intégrer des modalités d'accès privilégiés à des matériaux rares dans ses accords de libre-échange est l'approche retenue par l'UE. Celle-ci comporte une dimension Indopacifique puisque des accords sont en cours de ratification ou de négociation avec l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Chili et le Mexique. Mais il existe pour la

France et l'UE un **enjeu supplémentaire de positionnement par rapport aux nouveaux formats de coopération développés par leurs partenaires**, et qui viennent agir en complément de la diplomatie traditionnelle de négociations d'accords commerciaux. Pour la France, cela demande une approche pragmatique de la coopération multilatérale, y compris au sein du G7, en appui à sa défense de principe du multilatéralisme. En outre, cela soulève l'enjeu d'une meilleure intégration des territoires d'outre-mer dans une pratique française de la sécurité économique.

Enfin, la question de la sécurité des approvisionnements est cruciale pour les entreprises, qui sont en première ligne dans la compréhension des risques et l'identification des goulets d'étranglement. D'une part, un effort de **« désinisation » des chaînes d'approvisionnement** est déjà une réalité pour certaines entreprises françaises, qui souhaitent limiter une dépendance excessive à l'égard de la Chine en matière d'accès à certains composants et ainsi prévenir le risque d'interruption en cas de crise géopolitique majeure. Cela confère une importance croissante à des pays comme l'Inde et le Vietnam pour nos approvisionnements, une tendance qui dépasse largement le secteur privé français puisqu'on la retrouve, plus accentuée et plus lisible, chez certaines entreprises américaines, japonaises, coréennes ou taiwanaises. D'autre part, construire une action étatique à l'international visant la réduction des risques d'approvisionnement ne peut se faire efficacement sans accès à l'évaluation des risques menée par les entreprises elles-mêmes – et il semble que le cadre d'action le plus pertinent soit celui de l'Union européenne, car il permet de disposer d'une échelle supérieure et de contourner une asymétrie excessive avec la deuxième économie mondiale.

2.4. CALIBRER LA COOPÉRATION TRANSATLANTIQUE

La présidence de la République porte l'idée que l'offre européenne dans l'Indopacifique doit permettre aux États de la région d'échapper à une alternative binaire entre camp américain et camp chinois – il s'agit là d'une vision du **rôle de la France comme « puissance d'équilibre »**, et

de sa position spécifique dans l'ordre international. Cette posture a conduit à l'émergence en France, dans le courant de l'année 2021, d'un discours de la « troisième voie ». Le terme évoque Bandung et le non-alignement caractéristique de la guerre froide, et suggère un neutralisme incompatible avec l'alliance transatlantique. Il n'apparaît certes dans aucun document officiel, bien que l'ex-ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian l'emploie dans la préface de la version anglaise du document stratégique de 2021.¹¹ La troisième voie ne constitue donc pas une orientation politique arrêtée stratégiquement. Pourtant, son émergence a le mérite de souligner une **hésitation française qui nuit à la clarté de sa posture.** En outre, il apparaît de plus en plus à la lumière du jour que des différences de ligne existent à ce sujet entre une présidence de la République plus adepte de la troisième voie, en particulier depuis AUKUS, et une administration considérant cette posture comme affaiblissant la poursuite des intérêts français.

La France cultive l'ambiguïté car dans le même temps, elle est le pays européen dont les opérations militaires dans cet espace sont les plus ambitieuses – par exemple, seule la France a mené des exercices de lutte anti sous-marine en mer de Chine du Sud. Or si la politique de la France à l'égard des États-Unis et de ses principaux partenaires renforce ce discours robuste axé sur la contribution française au maintien de l'ordre régional, **les messages envoyés en direction de Pékin tendent à brouiller ce signal.**

Ainsi, la visite d'État du président de la République à Washington en décembre 2022 avait abouti à l'annonce d'un accroissement de la « coordination pratique dans la région en matière de sûreté maritime » entre les deux pays, ainsi qu'à l'affirmation d'un renforcement des contributions matérielles américaines aux « déploiements aériens et maritimes de la France et d'autres nations européennes dans la région ». En parallèle, la

convergence transatlantique vis-à-vis de la Chine a accompli des progrès via le Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis (Trade and Technology Council, TTC) et le dialogue UE-US. Mais plusieurs questions stratégiques déjà en suspens le sont d'autant plus après la visite d'État du président de la République en Chine. La France/l'UE participent-elles à la campagne de ralentissement du rattrapage technologique de la Chine ou se contentent-elles de cibler la modernisation militaire chinoise ? Quelle position française/européenne en cas de conflit sino-américain en Asie orientale, autour de Taiwan ou en cas d'entrave conséquente à la liberté de navigation en mer de Chine du Sud ? Les propos d'Emmanuel Macron sur les « crises qui ne sont pas les nôtres » au sujet de Taiwan ont semé le doute sur ce que serait la réponse française à une demande de participation américaine à une coalition en cas de guerre en Asie, alors que la France peut sembler être, parmi les pays de l'OTAN, l'un de ceux les plus susceptibles de soutenir une action américaine. Dans le même temps, **la France est en 2023 la principale cible en Europe de la quête menée par Pékin pour diviser le camp transatlantique, un objectif chinois érigé en priorité stratégique.** Si la tendance française à l'ambiguïté en matière de politique étrangère a pu parfois servir ses intérêts, il est sans doute temps de se demander **jusqu'à quel point le niveau d'ambiguïté aujourd'hui atteint affaiblit la crédibilité de la stratégie Indopacifique de la France.**

¹¹ "France's Partnerships in the Indo-Pacific", ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, avril 2021, <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/photos-publications-and-graphics/publications/article/france-s-partnerships-in-the-indo-pacific-apr-2021>

Intérêts de souveraineté et de sécurité de la France en Indopacifique



L'Institut Montaigne vous propose de contribuer à la réflexion sur ces enjeux afin d'élaborer collégalement des propositions au service de l'intérêt général.

ABB France	Cohen Amir-aslani	Jolt Capital	Prodware
Abbvie	Compagnie Plastic Omnium	Kantar Public	PwC France & Maghreb
Accenture	Conseil supérieur du notariat	Katalyse	Raise
Accuracy	Crédit Agricole	Kea & Partners	RATP
Adeo	D'angelin & Co.Ltd	Kearney	RELX Group
ADIT	Dassault Systèmes	Kedge Business School	Renault
Aéma	De Pardieu Brocas	KKR	Rexel
Air France - KLM	Maffei	KPMG S.A.	Ricol Lasteyrie
Air Liquide	DIOT SIACI	Kyndryl	Rivolier
Airbus	Doctolib	La Banque Postale	Roche
Allen & Overy	ECL Group	La Compagnie Fruitière	Rokos Capital Management
Allianz	EDF	Linedata Services	Roland Berger
Amazon	EDHEC Business School	Lloyds Europe	Rothschild & Co
Amber Capital	Egis	L'Oréal	RTE
Amundi	Ekimetrics France	Loxam	Safran
Antidox	Enedis	LVMH - Moët-Hennessy - Louis Vuitton	Sanofi
Antin Infrastructure Partners	Engie	M.Charraire	SAP France
Archery Strategy Consulting	EQT	MACSF	Schneider Electric
Archimed	ESL & Network	MAIF	Servier
Ardian	Ethique & Développement	Malakoff Humanis	SGS
Arqus	Eurogroup Consulting	Mazars	SIER Constructeur
Astrazeneca	FGS Global Europe	Média-Participations	SNCF
August Debouzy	Fives	Mediobanca	SNCF Réseau
Avril	Getlink	Mercer	SNEF
AXA	Gide Loyrette Nouel	Meridiam	Sodexo
Bain & Company France	Google	Michelin	SPVIE
Baker & Mckenzie	Groupama	MicroPort CRM	SUEZ
Bearingpoint	Groupe Bel	Microsoft France	Taste
Bessé	Groupe M6	Mitsubishi France S.A.S	Tecnet Participations SARL
BG Group	Groupe Orange	Moelis & Company	Teneo
BNP Paribas	Hameur Et Cie	Moody's France	The Boston Consulting Group
Bolloré	Henner	Morgan Stanley	Tilder
Bona Fidé	Hitachi Energy France	Natixis	Tofane
Bouygues	HSBC Continental Europe	Natural Grass	TotalEnergies
Brousse Vergez	IBM France	Naval Group	UBS France
Brunswick	IFPASS	Nestlé	Unibail-Rodamco
Capgemini	Inkarn	OCIRP	Veolia
Capital Group	Institut Mérieux	ODDO BHF	Verlingue
CAREIT	International SOS	Oliver Wyman	VINCI
Carrefour	Interparfums	Ondra Partners	Vivendi
Casino	Intuitive Surgical	Onepoint	Wakam
Chubb	Ionis Education Group	Onet	Wavestone
CIS	iQo	Optigestion	Wendel
Cisco Systems France	ISRP	Orano	White & Case
Clifford Chance	Jeantet Associés	Ortec Group	Willis Towers Watson France
Club Top 20		PAI Partners	Zurich
CMA CGM		Pelham Media	
CNP Assurances		Pergamon	



Institut Montaigne
59 rue La Boétie, 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 89 05 60
institutmontaigne.org

Imprimé en France
Dépôt légal : mai 2023
ISSN : 1771-6756

La France est-elle crédible aux yeux de ses partenaires dans l'Indopacifique? La question de la clarté de la posture française se pose, entre vision du rôle de notre pays en tant que puissance d'équilibre et une ambiguïté stratégique française ravivée par les propos du président de la République après la visite d'État française en Chine en avril dernier. Car la France, « puissance résidente » de l'Indopacifique, y ajuste sa présence à un ordre régional de plus en plus défini par la compétition sino-américaine. Cet environnement est à la fois propice à l'approfondissement de certaines relations bilatérales mais porte aussi en lui de sérieux risques de déclin de l'influence française – voire de chocs stratégiques brutaux.

Les documents officiels encadrant l'action de la France dans la région désignent certes explicitement les ambitions françaises en Indopacifique, et celles-ci dépassent largement le cœur de ses intérêts de sécurité nationale, que sont la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ses espaces maritimes. La dimension économique constitue néanmoins un angle mort. Mieux associer les entreprises françaises permettrait pourtant à la France de faire converger enjeux de sécurité économique et rayonnement de son action vis-à-vis de ses partenaires européens et des pays de l'Indopacifique auxquels elle cherche à tendre la main.

Cette note d'enjeux, qui s'appuie sur des échanges menés avec des représentants d'entreprises françaises de secteurs divers, énumère un ensemble de questions irrésolues et propose quatre pistes à même de renforcer la crédibilité de la France. Pour l'auteur, il s'agit d'asseoir la présence française en tant que puissance maritime de la région et qu'acteur pouvant y faire valoir son offre économique, le tout dans une approche mettant davantage en son cœur l'objectif de sécurisation de nos chaînes d'approvisionnement et dans des formats de coopération transatlantique mieux calibrés.

10 €

ISSN : 1771-6756

NEJ2305-01